



TARN-ET-GARONNE
AMÉNAGEMENT

Hôtel de Département
100 Boulevard Hubert Gouze
82000 MONTAUBAN

COMITE SYNDICAL REUNION DU 14 MARS 2024

L'An deux mille vingt-quatre et le 14 du mois de mars (14.03.2024) à 10 heures 45 minutes, le Comité syndical du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement, convoqué le 1er mars 2024, s'est assemblé en présentiel (salle du Conseil Départemental à l'Hôtel du Département de Tarn-et-Garonne) et à distance (en visioconférence via le dispositif BlueJeans) sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de Tarn-et-Garonne Aménagement.

DELIBERATION N°03/2024-16 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET ANNEXE M49 « MAITRISE DE L'EAU »

Nombre de membres en exercice : 20, soit 655 voix	
Nombre de membres présents : 15, soit 489 voix	M. DELBREIL Thierry (1^{er} Vice-Président), Mme BOURDONCLE Catherine (2^{ème} Vice-Présidente), M. SALOMON Bernard (3^{ème} Vice-Président), M. CROS Emmanuel (Délégué titulaire), Mme DELBREIL Sophie (Déléguée titulaire), M. GARGUY Bernard (Délégué titulaire), M. JEANJEAN Claude (Délégué titulaire), Mme LE CORRE Christiane (Déléguée titulaire), M. Josian PALACH (Délégué titulaire), Mme PALMIE Agnès (Déléguée titulaire), Mme PIZZINI Françoise (Déléguée titulaire), M. QUATRE Christian (Délégué titulaire), M. TERRENNE Jean-Paul (Délégué titulaire), M. TUYERES Stéphane (Délégué titulaire), M. VIGOUROUX Claude (Délégué titulaire)
Nombre de membres représentés : 2, soit 82 voix	M. BESIERS Jean-Philippe (Délégué titulaire) a donné pouvoir à Mme DELBREIL, Mme NEGRE Marie-Claude (4^{ème} Vice-Présidente) a donné pouvoir à Mme BOURDONCLE
Nombre de membres absents excusés : 3, soit 84 voix	M. BAYLET Jean-Michel (Président), M. LAMBOLEY Thierry (Délégué titulaire) M. WEILL Michel (Délégué titulaire)
Quorum : 328 voix	Atteint

Le Comité syndical a désigné pour Secrétaire de séance Mme BOURDONCLE

Pour le vote du compte administratif, le Comité syndical élit son président de séance, en la personne de M. Thierry DELBREIL, 1^{er} Vice-Président du syndicat, qui prend la parole et présente le compte administratif.

M. Jean-Michel BAYLET, président du syndicat, se retire et ne participe pas au vote.

Vu le Code général des collectivités territoriales pris notamment en son article L1612-12 ;
Vu le budget primitif 2023 du budget annexe M49 « Maîtrise de l'Eau » et les décisions modificatives s'y rapportant ;

Vu que les écritures du Comptable (Payeur Départemental) pour l'exercice 2023 sont en concordance avec la gestion de l'ordonnateur ;

Vu le compte de gestion du comptable 2023 pour le budget annexe M49 « Maîtrise de l'Eau » ;

Vu l'état des restes à réaliser de l'exercice 2023 sur le budget annexe M49 « Maîtrise de l'Eau » ;

Considérant que les comptes de l'exercice clos 2023 peuvent être constatés, avec mention des restes à réaliser ;

Considérant que par délibération n° 12/2023-02 du 18 décembre 2023, le Comité syndical a acté la suppression de ce budget annexe M49 « Maîtrise de l'Eau » à compter du 1^{er} janvier 2024 ;

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Pour l'exercice 2023, les résultats du compte administratif, conformes au compte de gestion du Payeur Départemental sont les suivants :

		Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total
REALISATIONS DE L'EXERCICE (Mandats et Titres)	RECETTES	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE		0,00	0,00	0,00

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	RECETTES	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00

		Section d'investissement	Section de fonctionnement
RESULTAT DE CLOTURE		0,00	0,00

		Section d'investissement	Section de fonctionnement

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	RECETTES	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00

	Section d'investissement	Section de fonctionnement
RESULTAT NET CUMULE AVEC LES RESTES A REALISER	0,00	0,00

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le compte administratif 2023 du budget annexe M49 « Maîtrise de l'Eau » du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement, figurant dans la maquette budgétaire ci-jointe ;
- **VOTE** les résultats de l'exercice 2023 qui sont en parfaite concordance avec ceux du compte de gestion 2023 du Payeur Départemental.

ADOPTÉ À L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Préfecture
le **18 MARS 2024**

Fait à Montauban, le 14 mars 2024

Et de la publication le

La Secrétaire de séance



Catherine BOURDONCLE

Le 1^{er} Vice-Président



Thierry DELBREIL

**Syndicat Mixte
Tarn-et-Garonne Aménagement**
Hôtel du Département - 100 bd Hubert Gouze
82013 MONTAUBAN Cedex
Siret : 200 061 257 00016 - Ape : 8411Z

AR Préfecture

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET ANNEXE M49 « MAITRISE DE L'EAU »

Identifiant unique de l'acte : 082-200061257-20240314-0320241314-BF

Numéro d'acte : 0320241314

Date de décision : 14/03/2024

Nature : DOCUMENTS_BUDGETAIRES_ET_FINANCIERS

Code matière : 7-1-2-0-0 (Finances locales / Decisions budgetaires / documents budgétaires (et délibérations correspondantes))

Fichier acte : BUDGET_ANNEXE_MAITRISE_DE_L_EAU_2023_CA-scélé.xml

Fichier(s) annexes(s) :
feuille de signatures CA 2023 M49.pdf
03 2024 14 Approbation CA 2023 M49.pdf
03 2024 13 Approbation CG 2023 M49.pdf
Etats II-1 et II-2 CG 2023.pdf

Collectivité émettrice : TARN-ET-GARONNE AMENAGEMENT

Acte transmis par : Audrey ALBERT

Date d'envoi de l'acte : 18/03/2024 15:17:35

Date de réception de l'AR : **18/03/2024 15:18:20**